



AYGUEMORTE
LES GRAVES

Flash Info

d'Ayguemorte-les-Graves

AUTRES INFOS...

Le **Musée des Techniques de Beautiran** organise le 1^{er} mars prochain une conférence sur la vannerie animée par l'association « La Main Tenant l'Osier ». Contact : 05 57 97 75 11 - mfmicouleau@gmail.com

ENVIRONNEMENT

Les collectes (rappel):
Ordures ménagères: le vendredi
Bacs jaunes: le mardi

Prochaines collectes déchets verts et encombrants:
Déchets verts: 8 avril, 3 juin, 7 octobre et 4 novembre 2025
Encombrants: 10 avril et 16 octobre 2025

Inscription obligatoire jusqu'à 16 h la veille du ramassage au **0 805 020 002**
ou par mail: **dechets-verts.montesquieu@groupenicollin.com**
ou **encombrants.montesquieu@groupenicollin.com**

INFO PRATIQUE:

Demande de bac et réparation

Habitants, entreprises, vous souhaitez réaliser une demande de bac ou de réparation de bac? Remplissez le formulaire correspondant à votre situation sur le site de la CCM: **<https://www.cc-montesquieu.fr>**
ou contactez le service Gestion des déchets au : **05 57 96 01 24**

Nota: Si votre bac a été volé: Il est nécessaire de faire une déclaration de vol auprès de la gendarmerie avant de faire la demande de votre nouveau bac d'ordures ménagères. Cette déclaration est à joindre obligatoirement à votre demande.

ÉDITO

RAPPEL - RÈGLES DE STATIONNEMENT

Plusieurs plaintes sont parvenues, à nouveau, au secrétariat de mairie ces derniers jours signalant le stationnement gênant sur les trottoirs de la commune malgré les nombreux rappels concernant cette nuisance par le biais du Flash Info et de l'application Illiwap.

Il est donc de notre responsabilité de rappeler que « **la loi (article R417.11 du Code de la route) interdit formellement le stationnement sur trottoir empêchant la libre circulation des personnes et compromettant ainsi la sécurité des piétons et des personnes à mobilité réduite** » (**fauteuils roulants, poussettes, cannes anglaises...**) et prévoit des sanctions pour les contrevenants (infraction de 4^e classe si la gendarmerie devait intervenir).

Nous comptons sur votre solidarité et votre esprit civique pour éviter de nouvelles plaintes.

Marché fermier: samedi 22 février de 9 h 30 à 16 h 30, salle La Sablière.

Café des élus: Madame le Maire recevra en mairie les habitants qui le souhaitent, autour d'un café. Rendez-vous en mairie le **samedi 1^{er} MARS, de 10 h à 12 h.**

Le Maire et le Conseil municipal.

INFO ENEDIS

Communiqué: « Pour répondre aux besoins de sa clientèle, Enedis a prévu de réaliser sur le réseau de distribution des travaux qui entraîneront une coupure d'électricité.

Pour protéger au mieux vos appareils sensibles, nous vous recommandons de les débrancher avant l'heure de début de coupure indiquée, et de ne les rebrancher qu'une fois le courant rétabli.

Pendant la coupure pour suivre son évolution et connaître l'heure approximative de rétablissement du courant, vous pouvez consulter notre site **enedis.fr**

Toutefois l'alimentation pourra être rétablie à tout moment avant la fin de la plage indiquée.

Horaires des coupures :

Jeudi 6 février 2025: de 8 h 30 à 9 h - ZA Les Grands Pins

Jeudi 6 février 2025: de 11 h à 15 h - Chemin les Barques - Route de Lusseau

Vendredi 7 février 2025: de 8 h 30 à 10 h 30 - Route Robert Algayon

Vendredi 7 février 2025: de 10 h 30 à 16 h 30
Château Méjean, 6 avenue du Petit Breton - Château Saint Jérôme ».

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE MONTESQUIEU

■ Le Lieu d'Accueil Enfants-Parents (LAEP) :

Le Lieu d'Accueil Enfants-Parents « 1,2,3 Soleil » (LAEP) est un lieu d'accueil itinérant, libre d'accès, gratuit et convivial pour les enfants de 0 à 6 ans accompagnés d'un parent ou d'un proche, mais aussi pour les futurs parents. Une nouvelle organisation a été mise en place :

- **Saint-Médard-d'Eyrans :** 1 lundi toutes les 2 semaines de 15 h 30 à 17 h 30
- **Saint-Selve** ou à **Saucats** (en alternance) : tous les mercredis de 9 h 30 à 11 h 30
- **Saint-Médard-d'Eyrans :** 1 jeudi toutes les 2 semaines de 9 h 30 à 11 h 30

Accédez à toutes les informations sur le site la CCM : <https://www.cc-montesquieu.fr/>

■ BAFA: le Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur d'accueil collectif de mineurs

La Communauté de communes de Montesquieu organise une formation BAFA chaque année pour offrir aux habitants du territoire une formation de qualité, de proximité et à coût réduit.

Pour ce faire, un partenariat avec la Fédération d'éducation populaire CEMEA Nouvelle-Aquitaine permet d'organiser la formation en s'appuyant sur le savoir-faire et l'expérience d'un organisme de formation reconnu.

Afin de garantir un accès privilégié aux habitants du territoire, la CCM vous propose de vous préinscrire sur son site, **du 2 au 9 mars 2025**. Vos informations seront ensuite transmises au CEMEA Nouvelle-Aquitaine auprès de qui vous n'aurez plus qu'à régler les coûts de formation qui s'élèvent à 330 €.

Pour toutes questions, merci de contacter le service Jeunesse :

p.courbin@cc-montesquieu.fr et **j.gramont@cc-montesquieu.fr** - 05 57 96 43 59
ou les CEMEA Nouvelle-Aquitaine : **secretariat@cemea-na.fr / 05 56 69 17 92**

■ Emploi:

La Communauté de communes de Montesquieu recherche :

- Un agent d'entretien polyvalent au centre technique communautaire : clôture candidature au 17 février 2025.
- Un(e) assistant(e) petite enfance pour le Multi accueil de Martillac : clôture candidature au 8 février 2025.

VIE ASSOCIATIVE

■ APEEAM (Association des Parents d'Élèves de l'École Aygue Marine) :

Communiqué: « L'APEEAM et l'équipe enseignante de l'école organisent **un loto le samedi 8 février 2025 à 20 h**, salle La Sablière. Les bénéficiaires financeront les sorties scolaires de l'école.

De nombreux lots à gagner (bons d'achat, paniers garnis, corbeilles de fruits, électroménager et multimédia).

Nous vous attendons nombreux. »

■ OSKC (Old School Kustom Crew) :

Communiqué: « OSKC est une association de loi 1901 qui met en avant la culture Kustom US. Passionnés de belles motos américaines mais pas que, nous organisons un tremplin rock ouvert à tous **le samedi 5 avril à La Sablière**. Venez nombreux pour nous rencontrer ! Pour ce faire, nous recherchons des groupes Rock : envoyez vos infos **avant le 22 février prochain** à oskustomcrew@gmail.com »

VIGNETTE CRIT'AIR

Circulation différenciée lors des pics de pollution dans l'agglomération de Bordeaux

Depuis le 1^{er} janvier 2025, si vous circulez sur le territoire de l'agglomération de Bordeaux, **l'apposition du certificat Crit'Air sur le pare-brise est obligatoire.**

Cette vignette permet de classer votre véhicule en fonction de son niveau de pollution, selon son âge et sa motorisation.

Cette mesure vise à ne laisser circuler que les véhicules les moins polluants sur la base de leur « certificat qualité de l'air », lorsque la circulation différenciée est activée lors d'un épisode de pollution. Ce dispositif vient compléter les mesures d'urgence du secteur routier déjà prévues et mises en place, notamment la diminution de la vitesse de 20 km/h.

Pour l'obtenir : munissez-vous de votre carte grise et connectez-vous sur le site Internet du Ministère de la Transition écologique :

www.certificat-air.gouv.fr ou contactez le n° vert : **0 800 97 00 33**

Pour plus d'infos (dérogations et Pass ZFE ponctuel) sur :

<https://www.gironde.gouv.fr/Demarches/Crit-Air-Circulation-differenciee-lors-des-pics-de-pollution-dans-l-agglomeration-de-Bordeaux>